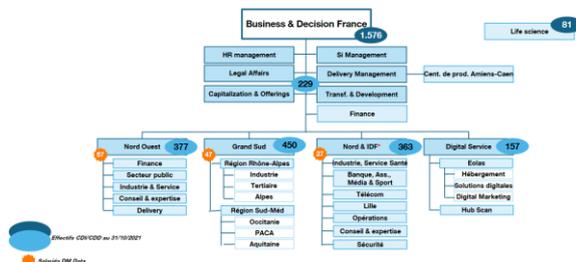




7 décembre 2021 : Début du processus d'information/consultation sur la fusion de Business & Decision dans OBS SA.

Bref rappel : Rachat le 5 juin 2018 de Business & Decision puis intégration en juillet 2019 à la Business Unit Digital & Data. Son activité principale est le conseil et les services dans le monde de la Data avec environ 1500 salariés en France répartis dans différentes zones géographiques.

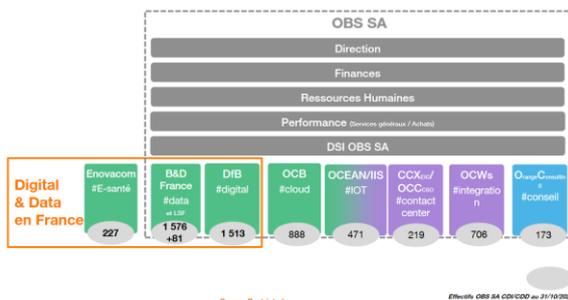


DfB est une direction de la BU Digital & Data qui rassemble les activités Digitales (UC/UX, Innovations digitales) et Data (Data gov, bigdata, IA, Data Intelligence).

Deux organisations impactées par le projet, puisque l'ambition de la fusion est double :

- ▶ regrouper les activités DATA présentes dans les deux entités en une seule structure
- ▶ intégrer B&D dans la structure juridique OBS SA en tant que direction.

L'organisation d'OBS SA cible serait donc la suivante :



Suite à cette première présentation par la Direction, le CSE a voté la réalisation d'une expertise par un cabinet externe, ainsi qu'un mandat de la CSSCT pour travailler sur ce dossier à fort impact.

En février, la restitution de l'expertise portait sur 3 volets : Social, Economique et Conditions de travail.

L'expertise complète est consultable sur le site du [CSE](#).

Le CSE a voté une résolution sur les points suivants :

- ▶ **Construction et gestion du projet** : la dimension humaine est manifestement peu prise en charge par la Direction qui privilégie le domaine juridique et économique. Le dossier reste pauvre sur l'organisation interne des équipes, la gestion du changement et organisation de la stratégie commerciale.
- ▶ **Métiers/intitulés d'emplois et grille de la convention collective** : disparité dans les intitulés de postes et le classement dans la grille de la convention collective entre B&D et OBS SA, sans projet d'uniformisation.
- ▶ **Accords d'entreprises** : multiplicité d'entreprises avec d'un côté, un groupe chez B&D et de l'autre OBA SA. La négociation sur l'intégration et l'accord qui en résultera revêt donc une importance particulière dans l'aboutissement du projet.
- ▶ **Volet condition de travail** : de nombreux risques et facteurs de risque psychosociaux sont à identifier et à prendre en compte, engendrés par le changement de méthodes de travail (outils, posture clients...), le dédoublement des postes, l'augmentation du nombre de managers, la déstabilisation des salariés sans compter l'inquiétude d'un éventuel changement de lieu de travail.
- ▶ **Enjeux économiques** : l'impact de l'opération sera positif sur les comptes de OBS SA aux vues de la croissance de B&D observée en 2021 (+13%), ainsi qu'un taux de marge plus élevé comparé à OBS SA. Néanmoins, les répercussions de la réorganisation requièrent une vigilance pour éviter la dégradation des éléments financiers. Un constat effectué sur d'autres projets d'intégration.

En conclusion, le CSE demande à la Direction d'OBS SA, un suivi régulier des avancés du projet auprès des instances représentatives ainsi que des salariés d'OBS SA et de :

- ▶ Prévoir des actions de supports aux managers (formations, support entretien tripartite, PVM),
- ▶ Suivre les impacts psychosociaux au travers d'indicateurs à définir tel que l'absentéisme ou le taux de turnover....

- ▶ Former les salariés aux nouveaux outils et mettre en place les formations techniques nécessaires à la montée en compétences sur les nouveaux domaines auxquels ils seront amenés à travailler.

Analyse de la CFE-CGC

Aux vues de son ampleur, la CFE-CGC s'inquiète des moyens mis à disposition pour mener à bien ce projet, d'autant plus que l'actualité semble nous donner raison, puisque la date de fusion initialement prévue au 1^{er} juin devrait être décalée.

Souhaitons que ce report permettra d'affiner les éléments relevés par le CSE, les syndicats et les experts pour qui, le projet présenté semble bâclé. Sur de nombreux aspects, où interrogations et difficultés ont été identifiées, les réponses ne sont ni claires, ni rassurantes.

Notamment, comment s'articuleront les équipes pour créer une synergie ? Quelle sera la stratégie commerciale de l'entité sur du court et moyen terme ? Comment seront gérés les multiples concurrences internes qui résulteront de la fusion (Hébergement, Conseil, Digital) ?

Concernant les aspects sociaux, les enjeux à surmonter sont importants pour aligner les deux modèles, puisqu'il existe des différences entre les structures d'accord OBS SA, B&D et Eolas. Nous serons vigilants lors des négociations à ce propos.

Élus

Vos représentants
CFE-CGC Orange

- Thibault Linte – Secrétaire et rapporteur commission économique
- Sami Benakki - Trésorier
- Narimane Behar
- Dahir Alhachimi
- Isabelle Bordeaux
- Benoit Girodet
- Céline Guillet – Rapporteuse commission ASC et EFD
- Christophe Lancrenon
- Tony Largeau – Trésorier Adjoint
- Jean Michel Ringard – Rapporteur commission Restauration

- Khady Thiam
- Gwenaëlle Leprince
- Karine Parlier
- Julien Civray
- Olivier Guyonnet
- Laurine Vuilemin
- Nadine Guichaoua

Représentant Syndical

- Eric Boileau



Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement :
<https://www.cfecgc-orange.org/obs-sa/>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

